

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 271**14 avril 2001****SOMMAIRE**

ABC Real Estate Holding S.A., Luxembourg	12982	Finbelux S.A.H., Luxembourg	13005
Actum S.A., Luxembourg	12989	Fintiles Investment S.A.H., Luxembourg	12980
Adamas Investment Fund, Sicav, Luxembourg	12987	Fortis L FOF, Sicav, Luxembourg	12976
Alpha Club International S.A., Luxembourg	12978	Fortis Lux Finance S.A., Luxembourg	13002
Armel S.A.H., Luxembourg	12985	Fraser Holding S.A., Luxembourg	12979
Asla Pacific Performance, Sicav, Luxembourg	12995	G.A.B.N.B. S.A., Luxembourg	13000
Austria Corporation S.A.H., Luxembourg	13001	G.E.H. S.A., Luxembourg	12988
Bagi Holding S.A., Luxembourg	12977	G.P.G. S.A.H., Luxembourg	12995
Balu Holding S.A.H., Luxembourg	12985	Gestalco S.A.H., Luxembourg	12992
BB Bonds, Sicav, Luxembourg	13006	Gios S.A., Luxembourg	12991
BK Consulting S.A., Luxembourg	12986	Griminvest S.A., Luxembourg	12991
Bulaxie Participations S.A., Luxembourg	12998	Harlstone S.A., Luxembourg	13002
C.M. International S.A., Luxembourg	12991	Hiorts Finance S.A., Luxembourg	12989
Calgary (Holdings) S.A., Luxembourg	12981	Horfut S.A.H., Luxembourg	13005
Capital Italia S.A., Luxembourg	12981	I Delfini S.A., Luxembourg	12968
Celtica Investissements S.A., Luxembourg	12985	Immo Real S.A., Luxembourg	13006
CHH Financière S.A.H., Luxembourg	12986	Inter Capital Garanti (Conseil) S.A., Luxembourg	12966
Chronos S.A.H., Luxembourg	12976	Inter Capital Garanti (Conseil) S.A., Luxembourg	12966
COPLA-Consortium de Placements S.A.H., Luxembourg	12997	Inter Management Services S.A., Luxembourg	12963
Colugest S.A.H., Luxembourg	12999	Inter Management Services S.A., Luxembourg	12963
Commercial Intertech S.A., Diekirch	12969	Inter Stratégie Conseil S.A., Luxembourg	12964
Conventum, Sicav, Luxembourg	12984	Inter Stratégie Conseil S.A., Luxembourg	12964
Coparco S.A.H., Luxembourg	12994	Inter Thema Conseil S.A., Luxembourg	12965
Creaction 4 S.A.H., Luxembourg	13005	Inter Thema Conseil S.A., Luxembourg	12965
Dakumo S.A.H., Luxembourg	12979	International Success S.A., Luxembourg	12963
Diamantin Holding S.A., Luxembourg	12989	Interparticipations S.A.H., Luxembourg	12995
Dorazine Finance S.A., Luxembourg	13003	Intfin (Holding) S.A., Luxembourg	12966
Dresdner Bank A.G., Frankfurt am Main	12971	Invecolux A.G.H., Luxembourg	12996
Eagle Invest Holding S.A., Luxembourg	12999	Investissements Immobiliers Kirchberg S.A., Luxembourg	12964
Efinat S.A.H., Luxembourg	12994	Investment So.Te.Co. International S.A.H., Luxembourg	12967
EL Holding S.A., Luxembourg	12980	Invia S.A., Luxembourg	12965
Electrofina S.A.H., Luxembourg	12987	Itec, S.à r.l., Luxembourg	12968
Eremis S.A.H., Luxembourg	12978	Jason & Argo Partners Holding S.A., Luxembourg	12962
European Smaller Companies Fund, Sicav, Luxembourg	12975	Jordanus Holding S.A., Luxembourg	13007
Fant S.A., Luxembourg	13000	Klar Investment International S.A., Luxembourg	12990
Farki Invest S.A., Luxembourg	12993	Lago S.A.H., Luxembourg	12984
Financière BPP S.A., Luxembourg	13000	Lakumo S.A.H., Luxembourg	12980
Financière du Glacis S.A.H., Luxembourg	12977	Lamber S.A.H., Luxembourg	12984

Layers Holding S.A., Luxembourg	12979	Ren Investments S.A., Luxembourg	12986
Leinad Holding S.A., Luxembourg	12981	Samoa Finance S.A.H., Luxembourg	12988
Lion-Interaction, Sicav, Luxembourg	13008	Sat Investments S.A., Luxembourg	12983
LLL S.A., Luxembourg	13006	Sinbelux S.A.H., Luxembourg	13008
Loofinlux S.A.H., Luxembourg	12998	Sinopia Global Funds, Sicav, Luxembourg	12996
Lubelim S.A.H., Luxembourg	12998	SLS S.A., Luxembourg	12991
Magic Finance S.A.H., Luxembourg	13004	Société de Frelange S.A.H., Luxembourg	12990
Malifra S.A.H., Luxembourg	12996	Société Financière Saka S.A.H., Luxembourg	12990
Manimmo S.A., Luxembourg	12967	Sok S.A., Luxembourg	12983
Manimmo S.A., Luxembourg	12967	Standall Holding S.A., Luxembourg	13005
Marengo Investissements S.A.H., Luxembourg	12990	Sunmoon S.A., Luxembourg	12978
Marfior S.A., Luxembourg	12980	Synerfin S.A.H., Luxembourg	12993
Matisse International S.A.H., Luxembourg	12987	Teranim S.A.H., Luxembourg	12997
Michigan S.A.H., Luxembourg	12983	Third American Invest Hold Company S.A., Luxembourg	12992
Monterey Trust, Sicav, Luxembourg	12997	Tovalux Holding S.A., Luxembourg	12982
Morisson S.A.H., Luxembourg	13003	Transmex S.A.H., Luxembourg	12983
Naga Investment S.A., Luxembourg	12989	Transneptune Holding S.A., Luxembourg	12977
Netrimo Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg	13004	Unalux S.A.H., Luxembourg	12999
Niramore International S.A., Luxembourg	12978	Valmetal Holding S.A., Luxembourg	12982
Omer S.A., Luxembourg	12962	Valorinvest, Sicav, Luxembourg	12988
Pafire Holding S.A., Luxembourg	12979	Volefin S.A.H., Luxembourg	12977
Pan-Holding S.A., Luxembourg	12992	Wellfleet, Sicav, Luxembourg	13002
PanAlpina, Sicav, Luxembourg-Strassen	12994	Why Not S.A.H., Luxembourg	13004
Partidis S.A., Luxembourg	13007	Wibel S.A., Luxembourg	12999
Photon International S.A., Luxembourg	12985	Wibel S.A., Luxembourg	13003
Picamar Services S.A., Luxembourg	12993	Wordfin S.A., Luxembourg	12993
Pleimount Participations Holding S.A., Luxembourg	12987	WTC Sophia Antipolis S.A., Luxembourg	13007
QUINSA, Quilmes Industrial S.A., Luxembourg	13001	Zoneclamp Ltd Holding S.A., Luxembourg	13003

JASON & ARGO PARTNERS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 76.704.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 15 septembre 2000

Première résolution

Monsieur Fred Wilco Bootsma demeurant 104, Noordeinde, NL-1121 AH Landsmeer, Pays-Bas a été nommée Administrateur-Délégué avec effet immédiat jusqu'à l'Assemblée Générale de l'année 2002.

Luxembourg, le 15 septembre 2000.

Pour JASON & ARGO PARTNERS HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2000, vol. 545, fol. 43, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60595/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

OMER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 54.900.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 7 septembre 2000 que Monsieur Henri Grisius a été nommé Président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2000, vol. 545, fol. 7, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60641/53414/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

INTERNATIONAL SUCCESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 62.878.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2000, vol. 545, fol. 25, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

La société a conclu avec la FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l., une convention de domiciliation à durée indéterminée fixant le siège social 241, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN

Signature

(60580/502/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

INTER MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 31.206.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2000, vol. 545, fol. 37, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(60574/008/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

INTER MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 31.206.

Extrait du registre des procès-verbaux

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 10 mars 2000 a approuvé les états financiers au 31 décembre 1999.

L'Assemblée a décidé de répartir le résultat de l'exercice de la façon suivante:

Bénéfice de l'exercice:	54.343.747 LUF	1.347.146,30 EUR
Bénéfice reporté:	1.230.662 LUF	30.507,31 EUR
Bénéfice distribuable:	55.574.409 LUF	1.377.653,61 EUR
Dividendes:	- 40.339.900 LUF	1.000.000 EUR
Solde à reporter:	15.234.509 LUF	377.653,61 EUR

L'Assemblée a donné décharge de leur gestion aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée a pris note des démissions de Madame Jocelyne Ravenne-Fraysse et de Monsieur Emmanuel Romatet de leur mandat d'Administrateur.

L'Assemblée a décidé de nommer Messieurs Vincent Lecomte et Pierre Schneider comme nouveaux Administrateurs.

Monsieur Paul-François Gauvin, appelé à d'autres fonctions au sein du Groupe, a présenté sa démission de ses fonctions de Président et d'Administrateur de la Société INTER MANAGEMENT SERVICES.

L'Assemblée a nommé Monsieur Gilles De Vaugrigneuse en tant que nouvel Président et nouvel Administrateur de la Société INTER MANAGEMENT SERVICES.

L'Assemblée a décidé également de nommer Monsieur Xavier Boissinot en tant que nouvel Administrateur.

L'Assemblée a décidé de renouveler le mandat des Administrateurs restants ainsi que celui du Commissaire aux Comptes.

Le mandat des Administrateurs et celui du Commissaire aux Comptes viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2000.

Réquisition pour la modification d'une inscription au registre de commerce et des sociétés.

Pour extrait conforme

INTER MANAGEMENT SERVICES S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2000, vol. 545, fol. 37, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60575/008/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

INTER STRATEGIE CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 31.210.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2000, vol. 545, fol. 37, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

Signature.

(60581/008/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

INTER STRATEGIE CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 31.210.

Extrait du registre des procès-verbaux

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 19 janvier 2000 a approuvé le Bilan et le Compte de Pertes et Profits au 30 septembre 1999.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de répartir le résultat de l'exercice arrêté au 30 septembre 1999 de la façon suivante:

Bénéfice de l'exercice	6.091.296 LUF
Bénéfice reporté	332.579 LUF
Bénéfice distribuable	6.423.875 LUF
(Dividendes)	- 6.300.000 LUF
Solde à reporter	<u>123.875 LUF</u>

L'Assemblée a donné décharge de leur gestion aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée a décidé de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période d'un an.

Le mandat des Administrateurs et celui du Commissaire aux Comptes viendront à échéance lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes arrêtés au 30 septembre 2000.

Pour extrait conforme

Pour INTER STRATEGIE CONSEIL S.A.

INTER MANAGEMENT SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2000, vol. 545, fol. 37, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60582/008/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS KIRCHBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 35.533.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 septembre 2000

- Le siège social de la société a été transféré de Luxembourg, 6, rue Heine à Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
- L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Fotis S. Antonatos aux fonctions d'administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2006.
- Les démissions de Monsieur Léon Nilles et de Monsieur Jean-Marc Wagener de leurs fonctions d'administrateurs de la société ont été acceptées avec effet immédiat.
- Le nombre des administrateurs a été porté de quatre à trois.
- Monsieur Michel Bourrit, demeurant à Bellevue-Genève a été nommé au poste d'administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2006.
- Le mandat d'administrateur de Monsieur Spiro J. Latsis a été renouvelé pour une nouvelle période de six années. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2006.
- PricewaterhouseCoopers a été réélue au poste de commissaire aux comptes de la société. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes au 31 décembre 1999.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2000, vol. 545, fol. 34, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60588/794/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

INTER THEMA CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.592.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2000, vol. 545, fol. 37, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(60583/008/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

INTER THEMA CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.592.

Extrait du registre des procès-verbaux

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 20 janvier 2000 a approuvé le Bilan et le Compte de Pertes et Profits au 30 septembre 1999.

L'Assemblée Générale a décidé de répartir le résultat de l'exercice arrêté au 30 septembre 1999 de la façon suivante:

Bénéfice de l'exercice	1.106.863 LUF
Bénéfice reporté	153.636 LUF
Bénéfice distribuable	1.260.499 LUF
(Dividendes)	- 1.260.000 LUF
Report à nouveau	<u>499 LUF</u>

L'Assemblée a donné décharge de leur gestion aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée a décidé de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période d'un an.

Le mandat des Administrateurs et celui du Commissaire aux Comptes viendront à échéance lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes arrêtés au 30 septembre 2000.

Pour extrait conforme

Pour INTER THEMA CONSEIL S.A.

INTER MANAGEMENT SERVICES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2000, vol. 545, fol. 37, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur(signé): J. Muller.

(60584/008/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

INVIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 62.304.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2000, vol. 545, fol. 27, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 28 septembre 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur Claes Werkell, Stockholm, Suède,
- Monsieur Georges Deitz, Luxembourg,
- Monsieur Eric Leclerc, Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur Jos Hemmer, Luxembourg.

Luxembourg, le 26 octobre 2000.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(60590/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

INTFIN (HOLDING) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.550.

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 7 juillet 2000, que le Conseil d'Administration a pris la résolution suivante:

Première résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Reno Tonelli de sa fonction d'administrateur et de Président du Conseil d'Administration de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Maurizio Cottella, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, en remplacement de Monsieur Reno Tonelli, démissionnaire. L'administrateur coopté terminera le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statutaire à tenir en 2000.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Assiste au Conseil d'Administration, Monsieur Maurizio Cottella, pour la deuxième résolution.

Deuxième résolution

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Sergio Vandì, Président du Conseil d'Administration. Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2000.

INTFIN (HOLDING) S.A.

S. Vandì / R. Szymanski

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2000, vol. 545, fol. 29, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60585/043/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

INTER CAPITAL GARANTI (CONSEIL), Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 54.842.

Le rapport annuel au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2000, vol. 545, fol. 37, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(60568/008/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

INTER CAPITAL GARANTI (CONSEIL), Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 54.842.

Extrait du registre des procès-verbaux

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 26 octobre 1999 a décidé d'utiliser le solde bénéficiaire de l'exercice clôturé le 30 juin 1999 comme suit:

Résultat reporté.	45.868 LUF
Résultat de l'exercice.	2.522.808 LUF
Réserve légale	130.000 LUF
Dividendes	2.280.000 LUF
Report à nouveau.	158.676 LUF

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période d'un an se terminant à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 30 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour INTER CAPITAL GARANTI (CONSEIL) S.A.

INTER MANAGEMENT SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2000, vol. 545, fol. 37, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60569/008/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

INVESTMENT SO.TE.CO. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 51.908.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue extraordinairement, qui a eu lieu à Luxembourg, le 12 juillet 2000, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance en date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);
- Monsieur Sergio Vandí, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);
- Madame Rachel Szymanski, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grand-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, tenue à Luxembourg le 12 juillet 2000, que le Conseil d'Administration a pris la résolution suivante:

Seule et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte que l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue extraordinairement en date du 12 juillet 2000 a décidé de nommer Monsieur Sergio Vandí en qualité d'Administrateur de la société. Suite à cette nomination, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des voix, de nommer Monsieur Sergio Vandí en qualité de Président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 20 octobre 2000.

INVESTMENT SO.TE.CO. INTERNATIONAL S.A.

S. Vandí/ R. Szymanski

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2000, vol. 545, fol. 29, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Réquisition aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(60589/043/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

MANIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 52.512.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2000, vol. 545, fol. 42, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(60613/677/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

MANIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 52.512.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 14 juin 2000 que l'assemblée a confirmé le mandat d'administrateur-délégué de Madame Joëlle Mamane.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2000, vol. 545, fol. 42, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60614/677/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

ITEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 29.391.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2000, vol. 545, fol. 25, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN

Signature

(60593/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

I DELFINI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 36.792.

L'an deux mille, le quatre octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme I DELFINI S.A., ayant son siège social 23, avenue Monterey, Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 36.792, constituée suivant acte reçu le 25 avril 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 391 du 16 octobre 1991.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Françoise Stamet, maître en droit, demeurant à Bertrange.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christophe Preney, juriste, demeurant à Bereldange.

Madame la présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 7.000 (sept mille) actions représentant l'intégralité du capital social (d'un montant de ITL 700.000.000,- (sept cents millions de liras italiennes), soit LUF 14.583.660,-, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de prononcer la dissolution de la société.
 2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société
 3. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de ses pouvoirs.
- Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, conformément à l'article 14 de ses statuts, prononce la dissolution anticipée de la société.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de procéder à la mise en liquidation volontaire de la société.

Troisième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

La société FIN-CONTROLE S.A., dont le siège social est établi à Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

Tous pouvoirs sont conférés au liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Stamet, C. Bitterlich, C. Preney, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2000, vol. 126S, fol. 26, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2000.

J. Elvinger.

(60560/211/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2000.

COMMERCIAL INTERTECH S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-9202 Diekirch, route d'Ettelbruck.
R. C. Diekirch B 1.704.

In the year two thousand, on the twenty-ninth of September.
Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of COMMERCIAL INTERTECH S.A., a société anonyme, having its registered office at route d'Ettelbruck, L-9202 Diekirch, Luxembourg, trade register Luxembourg section B number 1.704, incorporated by deed dated on March 26, 1966, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 75 of June 16th, 1966.

The meeting is presided by Mr Francis Zeler, employee, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Mesancy, Belgium.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, the 39,250 (thirty-nine thousand two hundred and fifty) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Decrease of the company's share capital by LUF 7,500,000.- (seven million and five hundred thousand Luxembourg francs) in order to reduce it from its present amount of LUF 207,500,000.- (two hundred seven million and five hundred thousand Luxembourg francs) to LUF 200,000,000.- (two hundred million Luxembourg francs) without cancellation of shares.

2.- Unanimous acceptance of all the shareholders to complete the share capital decrease by the cancellation of the remaining 75% (seventy-five per cent) of the unpaid capital on 2,000 (two thousand) shares, numbered from 1 to 2,000, corresponding to the same amount.

3.- Amendement of article 5, first paragraph of the by-laws, which henceforth will read as follows:

«**Art. 5. First paragraph.** The company's share capital amounts to LUF 200,000,000.- (two hundred million Luxembourg francs), represented by 39,250 (thirty-nine thousand two hundred and fifty) shares without nominal value, fully paid-up.»

4.- Cancellation of article 5, second paragraph.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution

The meeting decides to decrease the company's share capital by LUF 7,500,000.- (seven million and five hundred thousand Luxembourg francs), and to reduce it from its present amount of LUF 207,500,000.- (two hundred seven million and five hundred thousand Luxembourg francs) to LUF 200,000,000.- (two hundred million Luxembourg francs) without cancellation of shares.

Second resolution

By unanimous acceptance of all the shareholders, their equal treatment being in cause, the meeting decides to complete the share capital decrease by the cancellation of the remaining 75% (seventy-five per cent) of the unpaid capital on 2,000 (two thousand) shares, numbered from 1 to 2,000, corresponding to the same amount.

All powers are conferred to the Board of Directors in order to implement the necessary bookkeeping amendments, and the shareholder's reimbursement dispense.

The undersigned notary has drawn the attention of the assembly to the provisions of article 69 of the law on commercial companies establishing a legal protection in favour of eventual creditors of the Company, the effective dispense of reimbursement to the shareholders cannot be made freely and without recourse from them before 30 (thirty) days after publication of the present deed in the Luxembourg Mémorial C.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article 5, first paragraph of the Articles of Incorporation to read as follows:

«The company's share capital amounts to LUF 200,000,000.- (two hundred million Luxembourg francs), represented by 39,250 (thirty-nine thousand two hundred and fifty) shares without nominal value, fully paid-up.»

Fourth resolution

The meeting decides to cancel the second paragraph of article 5.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMMERCIAL INTER-TECH S.A., ayant son siège social à route d'Ettelbruck, L-9202 Diekirch, Luxembourg, R.C. Diekirch section B numéro 1.704, constituée suivant acte reçu le 26 mars 1966, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 75 du 16 juin 1966.

L'assemblée est présidée par Monsieur Francis Zeler, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 39.250 (trente-neuf mille deux cent cinquante) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Réduire le capital social de la société à concurrence de LUF 7.500.000,- (sept millions cinq cent mille francs luxembourgeois), pour le ramener de son montant actuel de LUF 207.500.000,- (deux cent sept millions cinq cent mille francs luxembourgeois) à LUF 200.000.000,- sans annulation d'actions.

2.- Acceptation unanime de tous les actionnaires de réaliser la réduction du capital social par dispense de libération des 75% (soixante-quinze pour cent) restant sur 2.000 (deux mille) actions, numérotées de 1 à 2.000, correspondant au même montant.

3.- Modification de l'article 5, premier paragraphe, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la société s'élève à LUF 200.000.000,- (deux cents millions de francs luxembourgeois), représenté par 39.250 (trente-neuf mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale entièrement libérées.»

4.- Suppression du deuxième paragraphe de l'article.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social de la société à concurrence de LUF 7.500.000,- (sept millions cinq cent mille francs luxembourgeois), pour le ramener de son montant actuel de LUF 207.500.000,- (deux cent sept millions cinq cent mille francs luxembourgeois) à LUF 200.000.000,- sans annuler d'actions.

Deuxième résolution

Par acceptation unanime de tous les actionnaires, leur traitement égalitaire étant en cause, l'assemblée décide de réaliser la réduction du capital social par dispense de libération des 75% (soixante-quinze pour cent) restant sur 2.000 (deux mille) actions, numérotées de 1 à 2.000, correspondant au même montant.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent, et à la dispense de remboursement aux actionnaires.

Le notaire a attiré l'attention de l'assemblée sur les dispositions de l'article 69 de la loi sur les sociétés commerciales instaurant une protection en faveur des créanciers éventuels de la société, la dispense effective de remboursement aux actionnaires concernés ne pouvant avoir lieu librement et sans recours de leur part que 30 (trente) jours après la publication du présent acte au Mémorial C.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la société s'élève à LUF 200.000.000,- (deux cents millions de francs luxembourgeois) représenté par 39.250 (trente-neuf mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale entièrement libérées.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de supprimer le deuxième paragraphe de l'article 5 des statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F. Zeler, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 126S, fol. 17, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2000.

J. Elvinger.

(92721/211/144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 octobre 2000.

DRESDNER BANK A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Frankfurt am Main.

Wir laden hiermit unsere Aktionäre zu der am Freitag, dem 11. Mai 2001, um 10.00 Uhr, in Frankfurt am Main (Höchst), Jahrhunderthalle Frankfurt, Pfaffenwiese, stattfindenden

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

ein.

Tagesordnung:

1. Vorlage des festgestellten Jahresabschlusses zum 31. Dezember 2000, des Konzernabschlusses zum 31. Dezember 2000, der Lageberichte für die DRESDNER BANK Aktiengesellschaft und den Konzern sowie des Berichts des Aufsichtsrats.
2. Beschlussfassung über die Verwendung des Bilanzgewinns
Vorstand und Aufsichtsrat schlagen vor, den im Jahresabschluss ausgewiesenen Bilanzgewinn von 499.960.554,30 zur Zahlung einer Dividende von 0,90 je dividendenberechtigter Stückaktie zu verwenden.
Die Dividende ist am 14. Mai 2001 zahlbar.
3. Beschlussfassung über die Entlastung des Vorstands für das Geschäftsjahr 2000
Vorstand und Aufsichtsrat schlagen Entlastung vor.
4. Beschlussfassung über die Entlastung des Aufsichtsrats für das Geschäftsjahr 2000
Vorstand und Aufsichtsrat schlagen Entlastung vor.
5. Wahl des Abschlussprüfers und Konzernabschlussprüfers für das Geschäftsjahr 2001
Der Aufsichtsrat schlägt vor, die PwC Deutsche Revision Aktiengesellschaft Wirtschaftsprüfungsgesellschaft, Frankfurt am Main, zum Abschlussprüfer der DRESDNER BANK Aktiengesellschaft und des Konzerns für das Geschäftsjahr 2001 zu wählen.
6. Beschlussfassung über eine Ermächtigung zum Erwerb eigener Aktien gemäß § 71 Abs. 1 Nr. 8 Aktiengesetz
Vorstand und Aufsichtsrat schlagen vor zu beschließen:
Die DRESDNER BANK AG wird ermächtigt, bis zum 11. November 2002 eigene Aktien mit einem anteiligen Betrag am Grundkapital von 140.000.000,- zu anderen Zwecken als dem Wertpapierhandel zu erwerben. Der Erwerb kann über die Börse oder mittels eines an alle Aktionäre gerichteten öffentlichen Kaufangebotes erfolgen. Im Falle des Erwerbs über die Börse darf der Gegenwert für den Erwerb dieser Aktien den Durchschnitt der Börsenkurse der Aktie der DRESDNER BANK AG an den Erwerb dieser Aktien den Durchschnitt der Börsenkurse der Aktie der DRESDNER BANK AG an den dem Erwerb vorausgehenden drei Börsentagen in der Schlussauktion im Xetra-Handelssystem um nicht mehr als 10 % über- oder unterschreiten. Bei einem öffentlichen Kaufangebot darf der Angebotspreis den Durchschnitt der Börsenkurse der Aktie der DRESDNER BANK AG an den der Beschlussfassung über das Kaufangebot vorausgehenden drei Börsentagen in der Schlussauktion im Xetra-Handelssystem um nicht mehr als 15 % über- oder unterschreiten.
Die Ermächtigung kann einmal oder mehrmals, ganz oder auch nur in Teilen ausgeübt werden.
Die aufgrund dieser Ermächtigung erworbenen Aktien können auch in anderer Weise als über die Börse oder durch ein Angebot an alle Aktionäre unter Ausschluss des Bezugsrechts der Aktionäre veräußert werden, wenn die erworbenen eigenen Aktien zu einem Preis veräußert werden, der den Börsenkurs von DRESDNER BANK Aktien gleicher Ausstattung zum Zeitpunkt der Veräußerung nicht wesentlich unterschreitet. Die Anzahl der aufgrund dieser Ermächtigung veräußerten Aktien darf zusammen mit neuen Aktien, die aufgrund von anderen Ermächtigungen zur Ausgabe von Aktien mit Bezugsrechtsausschluss nach § 186 Abs. 3. Satz 4 Aktiengesetz ausgegeben werden, die Grenze von 10 % des Grundkapitals insgesamt nicht überschreiten.
Das Bezugsrecht der Aktionäre kann bei einer Veräußerung der aufgrund dieser Ermächtigung erworbenen Aktien auch ausgeschlossen werden, soweit die Aktien gegen Sacheinlage zum Zwecke des Erwerbs von Unternehmen oder Beteiligungen an Unternehmen veräußert werden.
Der Vorstand ist schließlich ermächtigt, aufgrund dieser Ermächtigung erworbene eigene Aktien mit Zustimmung des Aufsichtsrats zum Teil oder insgesamt ohne weiteren Hauptversammlungsbeschluss einzuziehen.

7. Beschlussfassung über eine Ermächtigung zum Erwerb eigener Aktien gemäß § 71 Abs.1 Nr. 7 Aktiengesetz zum Zwecke des Wertpapierhandels

Vorstand und Aufsichtsrat schlagen vor zu beschließen:

Die DRESDNER BANK AG wird ermächtigt, eigene Aktien zum Zwecke des Wertpapierhandels mit der Maßgabe zu erwerben, dass der Handelsbestand der zu diesem Zweck zu erwerbenden Aktien fünf vom Hundert des Grundkapitals am Ende eines jeden Tages nicht übersteigen darf. Aufgrund dieses Beschlusses dürfen Aktien nur erworben werden, wenn der Gegenwert je Aktie den Durchschnitt der Börsenkurse der Aktie der DRESDNER BANK AG an den dem Erwerb vorausgehenden drei Börsentagen in der Schlussauktion im Xetra-Handelssystem um nicht mehr als 10 % übersteigt oder unterschreitet.

Diese Ermächtigung tritt an die Stelle der von der Hauptversammlung am 19. Mai 2000 erteilten Ermächtigung und gilt bis zum 11. November 2002.

8. Beschlussfassung über Satzungsänderungen zur Umsetzung des Gesetzes zur Namensaktie und zur Erleichterung der Stimmrechtsausübung (Namensaktiengesetz NaStraG)

Durch das Anfang 2001 in Kraft getretene Gesetz zur Namensaktie und zur Erleichterung der Stimmrechtsausübung (Namensaktiengesetz) ist die Ausübung des Stimmrechts in der Hauptversammlung erleichtert worden. Die Schriftform für Vollmachten an Kreditinstitute, Finanzdienstleistungsinstitute und Aktionärsvereinigungen ist entfallen. Für Vollmachten an sonstige Personen, insbesondere auch an von der Gesellschaft benannte Stimmrechtsvertreter, gilt zwar grundsätzlich weiter die gesetzliche Schriftform; die Satzung kann aber auch eine andere Form der Vollmachtserteilung vorsehen. Angesichts der fortschreitenden Entwicklung in der Telekommunikation (zum Beispiel E-Mail, Internet) ist es geboten, die Satzung entsprechend für solche Formen zu öffnen. Ebenso soll auch die Form der Anmeldung zur Hauptversammlung und der Beschlussfassung im Aufsichtsrat erleichtert werden. Außerdem soll die Satzung im Hinblick auf die neue gesetzliche Terminologie und im Hinblick auf die Anmeldefrist zu Hauptversammlungen an die geänderten Bestimmungen des Aktiengesetzes angepasst werden.

Vorstand und Aufsichtsrat schlagen vor zu beschließen:

a) § 12 Abs. 2 Satz 2 der Satzung, der die Beschlussfassung durch den Aufsichtsrat regelt, wird wie folgt neu gefasst: «Schriftliche, fernmündliche oder mit sonstigen Mitteln der Telekommunikation durchgeführte Beschlussfassungen sind zulässig, wenn der Vorsitzende des Aufsichtsrats dies im Einzelfall anordnet und kein Mitglied des Aufsichtsrats diesem Verfahren widerspricht; ein Widerspruchsrecht besteht nicht, wenn die Beschlussfassung in der Weise durchgeführt wird, dass die daran teilnehmenden Mitglieder des Aufsichtsrats im Wege der Telekommunikation miteinander in Verbindung stehen und den Beschlussgegenstand erörtern können.»

§ 12 Abs. 2 Satz 2 der Satzung lautete bisher:

«Beschlussfassung durch schriftliche, telegrafische oder fernmündliche Stimmabgabe ist zulässig, wenn der Vorsitzende des Aufsichtsrats dies aus besonderen Gründen anordnet und kein Mitglied des Aufsichtsrats diesem Verfahren widerspricht.»

b) In § 18 Abs. 1 der Satzung wird das Wort «Aktienbuch» durch das Wort «Aktienregister» ersetzt. § 18 Abs. 1 der Satzung erhält danach folgende Fassung:

«Zur Teilnahme an der Hauptversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind die Aktionäre berechtigt, die am Tage der Hauptversammlung im Aktienregister der Gesellschaft eingetragen und rechtzeitig angemeldet sind.»

c) In § 18 Abs. 2 Satz 1 der Satzung (Form und Frist der Anmeldung) wird die Anmeldefrist an die neue gesetzliche Regelung angepasst und die Möglichkeit geschaffen, die Anmeldung zu einer Hauptversammlung durch eine andere, in der Einladung näher bestimmte Form der Telekommunikation vorzunehmen.

§ 18 Abs. 2 Satz 1 der Satzung erhält danach folgende Fassung:

«Die Anmeldung hat schriftlich, durch Telefax oder durch eine andere, in der Einladung zur Hauptversammlung näher bestimmte elektronische Form zu erfolgen und muss der Gesellschaft spätestens am siebten Tage vor dem Tage der Hauptversammlung zugegangen sein, sofern der Vorstand in der Einladung nicht einen späteren Tag bestimmt.»

§ 18 Abs. 2 Satz 1 der Satzung lautete bisher:

«Die Anmeldung hat schriftlich, fernschriftlich oder durch Telefax zu erfolgen und muss der Gesellschaft an ihrem Sitz spätestens am dritten Tag vor der Hauptversammlung zugegangen sein.»

d) Nach § 18 Abs. 2 der Satzung wird der folgende neue Absatz 3 eingefügt:

«Der Aktionär kann sich in der Hauptversammlung vertreten lassen. Für die Erteilung der Vollmacht gilt die gesetzlich vorgeschriebene Form. Vollmachten, die der Aktionär der Gesellschaft oder einem von ihr benannten Stimmrechtsvertreter zuleitet, können auch durch Telefax oder durch eine andere, in der Einladung zur Hauptversammlung näher bestimmte elektronische Form erteilt werden. Die Einzelheiten werden in der Einladung bekannt gemacht.»

9. Zustimmung zu dem Entwurf des Verschmelzungsvertrages zwischen der DRESDNER BANK AG (übernehmende Gesellschaft) und der FGF FRANKFURTER GESELLSCHAFT FÜR FINANZWERTE mbH, Frankfurt (übertragende Gesellschaft)

Der Vorstand der DRESDNER BANK AG und die Geschäftsführung der FGF FRANKFURTER GESELLSCHAFT FÜR FINANZWERTE mbH («FGF») haben den Entwurf eines Verschmelzungsvertrages aufgestellt. Durch diesen soll die FGF als übertragende Rechtsträgerin ihr Vermögen als Ganzes mit allen Rechten und Pflichten unter Auflösung ohne Abwicklung gemäß § 2 Nr. 1 Umwandlungsgesetz (UmwG) auf die DRESDNER BANK AG als übernehmende Rechtsträgerin übertragen (Verschmelzung durch Aufnahme).

Die FGF fungiert seit 1990 als Holdinggesellschaft mit dem Ziel, kleinere Pakete von DRESDNER BANK Aktien zu einer Anteilsquote von mindestens 10 % am Grundkapital der DRESDNER BANK AG zusammenzuführen, um steuerliche Schachtelvorteile zu nutzen. Die Geschäftsanteile der FGF halten institutionelle Anleger vor allem aus dem Versicherungsbereich, und zwar zum Teil unmittelbar und zum Teil durch zwei weitere Beteiligungs-Holdings («Zwischenholdings»). Vor der hier vorgeschlagenen Verschmelzung der FGF auf die DRESDNER BANK AG sollen die Zwischenholdings auf die FGF verschmolzen werden. Nach den Verschmelzungen werden sämtliche institutionellen Anleger, die zuvor an der FGF oder an ihren Zwischenholdings beteiligt waren, unmittelbar an der DRESDNER BANK AG beteiligt sein.

In den letzten Jahren haben sich die internationalen Finanzmärkte und das rechtliche Umfeld verändert. Die Funktionalität der Beteiligung als Ausdruck einer jederzeit flexiblen Anlagestrategie ist heute in den Vordergrund des Interesses der Aktionäre gerückt. Die ehemals vorhandenen steuerlichen Schachtelvorteile für die FGF und ihre Gesellschafter bestehen kaum noch. Vor diesem Hintergrund haben die FGF und ihre Gesellschafter den Wunsch geäußert, die FGF und die Zwischenholdings aufzulösen und stattdessen unmittelbar Aktien an der DRESDNER BANK AG zu erlangen. Vorstand und Aufsichtsrat schlagen vor, diesem Wunsch der FGF und ihrer Gesellschafter zu entsprechen.

Nachteile für die DRESDNER BANK AG und ihre Aktionäre entstehen durch die Verschmelzung der FGF auf die DRESDNER BANK AG nicht. Da das Vermögen der FGF fast ausschließlich aus DRESDNER BANK Aktien besteht, kann eine Kapitalerhöhung zum Zwecke der Verschmelzung unterbleiben. Als Gegenleistung für die Übertragung des Vermögens der FGF auf die DRESDNER BANK AG erhalten die FGF-Gesellschafter die bisher von der FGF gehaltenen DRESDNER BANK Aktien. Zudem wird durch eine Freistellungsvereinbarung zwischen der DRESDNER BANK AG und den Gesellschaftern sowohl der FGF als auch der Zwischenholdings sichergestellt, dass der DRESDNER BANK AG aus der Verschmelzung keine Nachteile entstehen.

Der Vorstand der DRESDNER BANK AG hat gemeinsam mit der Geschäftsführung der FGF einen schriftlichen Bericht über die Verschmelzung erstattet. Darin werden die Verschmelzung sowie der Verschmelzungsvertrag rechtlich und wirtschaftlich erläutert und begründet.

Der notariell zu beurkundende Verschmelzungsvertrag bedarf der Zustimmung durch die Hauptversammlung der DRESDNER BANK AG sowie durch die Gesellschafterversammlung der FGF. Der Beschluss der Hauptversammlung der DRESDNER BANK AG bedarf einer Mehrheit, die mindestens drei Viertel des bei der Beschlussfassung vertretenen Grundkapitals umfasst.

Sofern die Aktionäre der DRESDNER BANK AG der Verschmelzung in der Hauptversammlung mit der notwendigen Mehrheit zustimmen und auch die Gesellschafterversammlung der FGF der Verschmelzung mit der notwendigen Mehrheit zustimmt, wird der Verschmelzungsvertrag mit dem nachfolgend wiedergegebenen Inhalt in notarieller Form abgeschlossen.

Vorstand und Aufsichtsrat schlagen vor, dem Verschmelzungsvertrag zwischen der DRESDNER BANK AG und der FGF zuzustimmen.

Der Entwurf des Verschmelzungsvertrages wurde vor der Einberufung der Hauptversammlung gemäß § 61 UmwG zum Handelsregister der DRESDNER BANK AG (Amtsgericht Frankfurt am Main H. R. B 14000) eingereicht. Vom Zeitpunkt der Einberufung der Hauptversammlung an liegen in den Geschäftsräumen der DRESDNER BANK AG, Jürgen-Ponto-Platz 1, Frankfurt am Main, folgende Unterlagen zur Einsicht der Aktionäre aus:

- der Entwurf des Verschmelzungsvertrages zwischen der DRESDNER BANK AG und der FGF sowie die Freistellungsvereinbarung;
- die Jahresabschlüsse und die Lageberichte der DRESDNER BANK AG für die Geschäftsjahre 1998, 1999 und 2000;
- die Jahresabschlüsse und die Lageberichte der FGF für die Geschäftsjahre 1998, 1999 und das Rumpfgeschäftsjahr 2000;
- der gemeinsame Verschmelzungsbericht des Vorstands der DRESDNER BANK AG und der Geschäftsführung der FGF;
- der Prüfungsbericht des von der DRESDNER BANK AG bestellten Verschmelzungsprüfers, der BDO Deutsche Warentreuhand Aktiengesellschaft.

Auf Wunsch wird jedem Aktionär von der Gesellschaft unverzüglich und kostenlos eine Abschrift der vorgenannten Unterlagen erteilt. Die Unterlagen werden auch in der Hauptversammlung ausliegen.

10. Beschlussfassung über die Zustimmung zu dem Vertrag über die Ausgliederung des Bereiches Institutionelle Vermögensverwaltung der DRESDNER BANK AG auf die DRESDNER ASSET MANAGEMENT (GERMANY) GmbH (Ausgliederung zur Aufnahme gemäß § 123, Abs. 3, Nr. 1 Umwandlungsgesetz

Der Bereich Institutionelle Vermögensverwaltung ist ein organisatorisch selbstständiger, als Teilbetrieb geführter Bereich des Unternehmensbereiches Asset Management der DRESDNER BANK AG. Der Bereich Institutionelle Vermögensverwaltung verwaltet im Rahmen freier Vermögensverwaltungsaufträge auf Vollmachtsbasis Vermögen vornehmlich internationaler institutioneller Kunden. Der Kundenschwerpunkt liegt bei Zentralbanken, staatlichen und supranationalen Organisationen sowie bei institutionellen Anlegern im außereuropäischen Raum. Diese Aufgabe soll zukünftig von der DRESDNER ASSET MANAGEMENT (GERMANY) GmbH als rechtlich selbstständiger Tochtergesellschaft der DRESDNER BANK AG wahrgenommen werden. Die DRESDNER BANK AG wird sämtliche Geschäftsanteile an der DRESDNER ASSET MANAGEMENT (GERMANY) GmbH halten. Durch die Ausgliederung sollen die auf die internationale institutionelle Kundschaft ausgerichteten Vermögensverwaltungs-Kapazitäten am Standort Frankfurt gebündelt werden, um unmittelbar Synergiepotenziale zu nutzen und den Marktauftritt zu stärken.

Der Entwurf des Ausgliederungs- und Übernahmevertrages ist am 20. März 2001 aufgestellt worden. Der Vertrag soll, sofern die Hauptversammlung ihm zustimmt, am 15. Mai 2001 in notariell beurkundeter Form abgeschlossen werden. Der Ausgliederungs- und Übernahmevertrag bedarf zu seiner Wirksamkeit der Zustimmung der Hauptversammlung der DRESDNER BANK AG. Der Vorstand der DRESDNER BANK AG und die Geschäftsführung der DRESDNER ASSET MANAGEMENT (GERMANY) GmbH haben einen gemeinsamen schriftlichen Bericht über die Ausgliederung erstattet. Darin werden das Ausgliederungsvorhaben sowie der Ausgliederungs- und Übernahmevertrag rechtlich und wirtschaftlich erläutert und begründet.

Vorstand und Aufsichtsrat schlagen vor, dem Ausgliederungs- und Übernahmevertrag über die Ausgliederung des Bereiches Institutionelle Vermögensverwaltung zwischen der DRESDNER BANK AG als übertragender Gesellschaft und der DRESDNER ASSET MANAGEMENT (GERMANY) GmbH als übernehmender Gesellschaft zuzustimmen.

Vom Zeitpunkt der Einberufung der Hauptversammlung an liegen in den Geschäftsräumen der DRESDNER BANK AG, Jürgen-Ponto-Platz 1, Frankfurt am Main, folgende Unterlagen zur Einsicht der Aktionäre aus:

- der Entwurf des Ausgliederungs- und Übernahmevertrages nebst Anlagen;
- der gemeinsame Ausgliederungsbericht des Vorstandes der DRESDNER BANK AG und der Geschäftsführung der DRESDNER ASSET MANAGEMENT (GERMANY) GmbH;
- die Jahresabschlüsse und die Lageberichte der DRESDNER BANK AG für die Geschäftsjahre 1998, 1999 und 2000;
- die Jahresabschlüsse und die Lageberichte der DRESDNER ASSET MANAGEMENT (GERMANY) GmbH für die Geschäftsjahre 1998, 1999 und 2000.

Auf Wunsch wird jedem Aktionär von der Gesellschaft unverzüglich und kostenlos eine Abschrift der vorgenannten Unterlagen erteilt. Die Unterlagen werden auch in der Hauptversammlung ausliegen.

11. Beschlussfassung über die Zustimmung zu einem Beherrschungs- und Gewinnabführungsvertrag zwischen der DRESDNER BANK AG und der Zwölften DRESIB Beteiligungs-GmbH, Frankfurt am Main

Die DRESDNER BANK AG hat mit der Zwölften DRESIB Beteiligungs-GmbH, Frankfurt am Main (im Folgenden auch: «Zwölfte DRESIB»), einen Beherrschungs- und Gewinnabführungsvertrag abgeschlossen. Die DRESDNER BANK AG ist an der Zwölften DRESIB Beteiligungs-GmbH zu 100 % beteiligt.

Hintergrund für den Abschluss des Beherrschungs- und Gewinnabführungsvertrags ist die Platzierung von rund 4,325 Millionen Aktien der MÜNCHENER RÜCKVERSICHERUNGS-GESELLSCHAFT AG (MÜNCHENER RÜCK) am 14. November 2000. Unter Einschaltung der Zwölften DRESIB wurden rund 2,45 % des Münchener Rück-Grundkapitals bei internationalen institutionellen Anlegern zum Verkaufspreis von 360,- je Aktie breit platziert. Die gewählte Transaktionsstruktur bot der DRESDNER BANK AG die Möglichkeit, sich im Falle eines späteren Abbaus ihrer Münchener Rück-Beteiligung bereits den bei der Platzierung am 14. November 2000 aktuellen Aktienkurs als Erlös zu sichern. Die Zwölfte DRESIB hatte in dieser Transaktion die Funktion eines Leihnehmers und Verkäufers von Aktien der MÜNCHENER RÜCK; durch die weitere Gestaltung wurde sichergestellt, dass die Zwölfte DRESIB die entliehenen Aktien bei Fälligkeit zurückgewähren kann.

Vorstand und Aufsichtsrat schlagen vor, diesem Beherrschungs- und Gewinnabführungsvertrag die Zustimmung zu erteilen.

Vom Zeitpunkt der Einberufung der Hauptversammlung an liegen in den Geschäftsräumen der DRESDNER BANK AG, Jürgen-Ponto-Platz 1, Frankfurt am Main, folgende Unterlagen zur Einsicht der Aktionäre aus:

- der Beherrschungs- und Gewinnabführungsvertrag zwischen der DRESDNER BANK AG und der Zwölften DRESIB Beteiligungs-GmbH;
- die Jahresabschlüsse und die Lageberichte der DRESDNER BANK AG für die Geschäftsjahre 1998, 1999 und 2000;
- der Jahresabschluss der Zwölften DRESIB Beteiligungs-GmbH für das Rumpfgeschäftsjahr 2000;
- der gemeinsame Bericht des Vorstandes der DRESDNER BANK AG und der Geschäftsführung der Zwölften DRESIB Beteiligungs-GmbH.

Auf Wunsch wird jedem Aktionär von der Gesellschaft unverzüglich und kostenlos eine Abschrift der vorgenannten Unterlagen erteilt. Die Unterlagen werden auch in der Hauptversammlung ausliegen.

12. Beschlussfassung über die Zustimmung zu einem Beherrschungsvertrag zwischen der DRESDNER BANK AG und der DREGIS DRESDNER GLOBAL IT SERVICES GESELLSCHAFT mbH, Frankfurt am Main

Nachdem die Hauptversammlung der DRESDNER BANK AG bereits auf der Hauptversammlung im Jahre 2000 einem zwischen der DRESDNER BANK AG und der DREGIS DRESDNER GLOBAL IT-SERVICES GESELLSCHAFT mbH, Frankfurt am Main, (nachfolgend: «DREGIS») geschlossenen Gewinnabführungsvertrag die Zustimmung erteilt hat, hat die DRESDNER BANK AG mit der DREGIS nunmehr auch einen Beherrschungsvertrag abgeschlossen. Die DRESDNER BANK AG ist an der DREGIS zu 100 % beteiligt.

Vorstand und Aufsichtsrat schlagen vor, diesem Beherrschungsvertrag die Zustimmung zu erteilen.

Vom Zeitpunkt der Einberufung der Hauptversammlung an liegen in den Geschäftsräumen der DRESDNER BANK AG, Jürgen-Ponto-Platz 1, Frankfurt am Main, folgende Unterlagen zur Einsicht der Aktionäre aus:

- der Unternehmensvertrag zwischen der DRESDNER BANK AG und der DREGIS DRESDNER GLOBAL IT-SERVICES GmbH;
- die Jahresabschlüsse und die Lageberichte der DRESDNER BANK AG für die Geschäftsjahre 1998, 1999 und 2000;

- die Jahresabschlüsse und die Lageberichte der DREGIS DRESDNER GLOBAL IT-SERVICES GmbH für die Geschäftsjahre 1998, 1999 und 2000;

- der gemeinsame Bericht des Vorstandes der DRESDNER BANK AG und der Geschäftsführung der DREGIS DRESDNER GLOBAL IT-SERVICES GmbH.

Auf Wunsch wird jedem Aktionär von der Gesellschaft unverzüglich und kostenlos eine Abschrift der vorgenannten Unterlagen erteilt. Die Unterlagen werden auch in der Hauptversammlung ausliegen.

13. Beschlussfassung über die Zustimmung zu einem Beherrschungs- und Gewinnabführungsvertrag zwischen der DRESDNER BANK AG und der DDS DRESDNER DIREKTSERVICE GmbH, Frankfurt am Main

Die DRESDNER BANK AG hat mit der DDS DRESDNER DIREKTSERVICE GmbH (im Folgenden: «DDS») am 20. März 2001 einen Beherrschungs- und Gewinnabführungsvertrag abgeschlossen. Die DRESDNER BANK AG ist an dieser Gesellschaft zu 100 % beteiligt.

Vorstand und Aufsichtsrat schlagen vor, diesem Beherrschungs- und Gewinnabführungsvertrag die Zustimmung zu erteilen.

Vom Zeitpunkt der Einberufung der Hauptversammlung an liegen in den Geschäftsräumen der DRESDNER BANK AG, Jürgen-Ponto-Platz 1, Frankfurt am Main, folgende Unterlagen zur Einsicht der Aktionäre aus:

- der Beherrschungs- und Gewinnabführungsvertrag zwischen der DRESDNER BANK AG und der DDS DRESDNER DIREKTSERVICE GmbH;

- die Jahresabschlüsse und die Lageberichte der DRESDNER BANK AG für die Geschäftsjahre 1998, 1999 und 2000;

- die Jahresabschlüsse und die Lageberichte der DDS DRESDNER DIREKTSERVICE GmbH für die Geschäftsjahre 1998, 1999 und 2000;

- der gemeinsame Bericht des Vorstandes der DRESDNER BANK AG und der Geschäftsführung der DDS DRESDNER DIREKTSERVICE GmbH.

Auf Wunsch wird jedem Aktionär von der Gesellschaft unverzüglich und kostenlos eine Abschrift der vorgenannten Unterlagen erteilt. Die Unterlagen werden auch in der Hauptversammlung ausliegen.

Hinweise für die Teilnahme an der Hauptversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts

Zur Teilnahme an der Hauptversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind gemäß § 18 der Satzung die Aktionäre berechtigt, die am Tage der Hauptversammlung im Aktienregister der Gesellschaft eingetragen sind und sich spätestens am 8. Mai 2001 schriftlich, fernschriftlich oder per Telefax angemeldet haben.

Aktionäre, die im Aktienregister eingetragen sind, können sich direkt bei der DRESDNER BANK AG unter der Anschrift

DRESDNER BANK Aktiengesellschaft, D-60214 Frankfurt am Main
oder unter der Telefax-Nummer ++49 69/25 62 70 49
anmelden.

Im Aktienregister eingetragene Aktionäre können ihr Stimmrecht auch durch einen schriftlich Bevollmächtigten, zum Beispiel ein Kreditinstitut oder eine Aktionärsvereinigung, ausüben lassen. In diesem Fall ist der Bevollmächtigte rechtzeitig anzumelden. Wir bitten unsere Aktionäre, für die Anmeldung zur Hauptversammlung und für eine Bevollmächtigung das ihnen übersandte Formular zu verwenden. Den zur Teilnahme berechtigten Aktionären oder Bevollmächtigten werden für die Hauptversammlung Eintrittskarten und Stimmkarten ausgestellt.

Ist ein Kreditinstitut im Aktienregister eingetragen, so kann dieses Kreditinstitut das Stimmrecht für Aktien, die ihm nicht gehören, nur aufgrund einer Ermächtigung des Aktionärs ausüben.

Der vollständige Wortlaut der Tagesordnung sowie der Geschäftsbericht 2000 sind bei der BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., Luxemburg,

EUROPA BANK AG, Luxemburg,

DRESDNER BANK LUXEMBOURG S.A., Luxemburg,
erhältlich.

Die Tagesordnung zur Hauptversammlung am 11. Mai 2001, das Formular für die Anmeldung und Bevollmächtigung, Hinweise zur Teilnahme an der Hauptversammlung sowie eine Kurzfassung des Geschäftsberichts wird die Gesellschaft den im Aktienregister der Gesellschaft eingetragenen Aktionären zusenden.

Frankfurt am Main, im April 2001.

DRESDNER BANK Aktiengesellschaft

Der Vorstand

(01701/016/306)

EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 35.428.

The Board of Directors of the above-mentioned SICAV is pleased to convene the Shareholders of the SICAV to the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *April 24, 2001* at 3.00 p.m. at the Registered Office of the SICAV, with the following agenda:

Agenda:

1. Acknowledgement of the reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor.
2. Approval of the Balance Sheet and Profit and Loss accounts as at December 31, 2000.
3. Allotments of results: to bring forward the net results.
4. Discharge to the Directors in respect of the carrying out of their duties during the financial year ending on December 31, 2000.
5. Statutory elections:
 - Re-election of Sir Lord Ezra, Mr Jean-Luc Schilling and Mr Arnaud Dubois as Directors until the next Annual General Meeting in 2002.
 - Re-election of PricewaterhouseCoopers as Independent Auditor until the next Annual General Meeting in 2002.
6. Miscellaneous.

The annual report as at December 31, 2000 is available to the Shareholders at the Registered Office of the SICAV.

The decisions on the agenda of the Annual General Meeting will require no quorum and will be taken at the simple majority of the shareholders present or represented and voting.

Shareholders intending to attend the Annual General Meeting should inform the Registered Office of the SICAV on April 20, 2001 at the latest. Shareholders not being able to attend the Annual General Meeting personally, have the possibility to be represented by proxy. Proxy forms are available at the Registered Office of the SICAV.

(01777/755/27)

The Board of Directors.

CHRONOS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 25.531.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (01152/795/17)

Le Conseil d'Administration.

FORTIS L FOF, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 63.266.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le mercredi 25 avril 2001 à 14.00 heures, à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2000;
2. Présentation et approbation du rapport du Réviseur d'Entreprises sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2000;
3. Présentation et approbation des Comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000;
4. Affectation des résultats de l'exercice;
5. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises;
6. Nominations statutaires;
7. Divers.

Pour pouvoir assister ou être représentés à l'Assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur devront faire part de leur désir d'assister à l'Assemblée et sont priés de déposer leurs actions aux guichets des agences suivantes: en Belgique:

- La FORTIS BANQUE, Montagne du Parc, 3, à Bruxelles
 - la BANQUE BELGOLAISE, Cantersteen, 1, à Bruxelles
- au Grand-Duché de Luxembourg
- la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, 50, avenue J.F. Kennedy, à Luxembourg
- le tout cinq jours francs au moins avant la réunion.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître leur intention de prendre part à l'Assemblée.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (01778/584/32)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE DU GLACIS, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.415.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2001 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1997, 1998, 1999 et 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (01153/795/18)

Le Conseil d'Administration.

TRANSNEPTUNE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.512.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2001 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01154/795/15)

Le Conseil d'Administration.

BAGI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 75.832.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2001 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01155/795/15)

Le Conseil d'Administration.

VOLEFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.822.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2001 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01156/795/14)

Le Conseil d'Administration.

EREMIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 4.664.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2001 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01157/795/14)

Le Conseil d'Administration.

NIRAMORE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.463.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2001 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01158/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SUNMOON S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.165.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2001 à 13.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (01159/795/16)

Le Conseil d'Administration.

ALPHA CLUB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 70.143.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2001 à 8.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1999 et 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01160/795/14)

Le Conseil d'Administration.

PAFIRE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.895.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 mai 2001 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1997, 1998, 1999 et 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (01161/795/16)

Le Conseil d'Administration.

DAKUMO S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.141.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on May 4, 2001 at 3.30 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2000
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

I (01162/795/16)

The Board of Directors.

FRASER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.565.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 mai 2001 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01163/795/14)

Le Conseil d'Administration.

LAYERS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.617.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 mai 2001 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01165/795/15)

Le Conseil d'Administration.

FINTILES INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.936.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 mai 2001 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (01164/795/16)

Le Conseil d'Administration.

LAKUMO S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.143.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on May 4, 2001 at 3.30 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2000
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

I (01166/795/14)

The Board of Directors.

EL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.892.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 mai 2001 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1995, 1996, 1997, 1998, 1999 et 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (01167/795/17)

Le Conseil d'Administration.

MARFIOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.822.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2001 à 11.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (01357/795/16)

*Le Conseil d'Administration.***LEINAD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 80.238.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 mai 2001 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01168/795/14)

*Le Conseil d'Administration.***CALGARY (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 20.520.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held on May 2nd, 2001 at 11.00 a.m. at the head office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2000
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor
4. Elections
5. Resolution to be taken according to article 100 of the law of August 10, 1915
6. Miscellaneous

I (01414/534/17)

*The Board of Directors.***CAPITAL ITALIA, Société Anonyme d'Investissement.**

Registered office: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.
R. C. Luxembourg B 8.458.

An Extraordinary General Meeting of the Shareholders of CAPITAL ITALIA («the Company») was held at its registered office, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg on March 27, 2001 at 12.30 p.m., with the following agenda:

Approval to change the name of the Company to PIONEER CAPITAL ITALIA subject to the approval of the change by the competent Italian authorities and amendment of Article 1 of the Articles of Incorporation.

As it was not able to deliberate and vote on the above-mentioned proposal for lack of a quorum, you are invited to attend a further

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders of the «Company», which will be held at the Company's registered office, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg on April 30, 2001 at 12.30 p.m., with the following agenda:

Approval to change the name of the Company to PIONEER CAPITAL ITALIA subject to the approval of the change by the competent Italian authorities and amendment of Article 1 of the Articles of Incorporation.

If you cannot be personally present at the Meeting and wish to be represented, you are entitled to appoint a proxy to vote instead of you. A proxy need not be a member of the Company. To be valid, the form of proxy must be completed and received at the registered office of the Company on or prior to April 27, 2001 at 5.00 p.m.

The Meeting will validly deliberate regardless the proportion of the capital represented. Resolution on the agenda of the Meeting will be taken at a majority of two thirds of the votes expressed by the Shareholders present or represented at the Meeting.

A copy of the restated Articles of Incorporation of the Company is available at the registered office of the Company.

In order to take part at the meeting, the owner of bearer shares must deposit their shares no later than April 27, 2001 at 5.00 p.m. at the office of CHASE MANHATTAN BANK LUXEMBOURG S.A.

I (01654/755/26)

The Board of Directors.

TOVALUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 71.266.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 4 mai 2001 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Comptes de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (01447/045/18)

Le Conseil d'Administration.

VALMETAL HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 19.986.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société, le mercredi 2 mai 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2000;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

I (01465/546/18)

Le Conseil d'Administration.

ABC REAL ESTATE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 54.877.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2001 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01566/795/15)

Le Conseil d'Administration.

TRANSMEX S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 43.428.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 27 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 3 mai 2001 à 9.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01528/029/19)

Le Conseil d'administration.

SOK, Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 53.046.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 3 mai 2001 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

I (01529/029/20)

Le Conseil d'administration.

MICHIGAN S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 29.294.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 3 mai 2001 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01530/029/19)

Le Conseil d'administration.

SAT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 64.924.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 2 mai 2001 à 16.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01578/696/15)

*Le Conseil d'Administration.***LAMBER S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 62.911.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 3 mai 2001 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (01531/029/20)

*Le Conseil d'administration.***LAGO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 30.125.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 3 mai 2001 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01532/029/19)

*Le Conseil d'administration.***CONVENTUM, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.125.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav CONVENTUM à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 4 mai 2001 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
- Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000
- Affectation des résultats
- Quitus aux Administrateurs
- Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
- Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, S.A., à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

I (01585/755/23)

Le Conseil d'Administration.

BALU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.450.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 3 mai 2001 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (01533/029/20)

Le Conseil d'administration.

ARMEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.296.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 3 mai 2001 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01534/029/19)

Le Conseil d'administration.

CELTICA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 64.906.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 2 mai 2001 à 17.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01580/696/15)

Le Conseil d'Administration.

PHOTON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.984.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 3 mai 2001 à 15.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2000.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (01567/755/18)

*Le Conseil d'Administration.***REN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 64.923.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 2 mai 2001 à 13.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (01579/696/17)

*Le Conseil d'Administration.***CHH FINANCIERE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.057.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 4 mai 2001 à 11.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01646/029/19)

*Le Conseil d'Administration.***BK CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2611 Luxembourg, 3, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 76.781.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 2 mai 2001 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01678/696/15)

Le Conseil d'Administration.

ELECTROFINA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 21.449.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 4 mai 2001 à 10.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01647/029/19)

Le Conseil d'Administration.

MATISSE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 52.513.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 4 mai 2001 à 15.30 heures pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01648/029/18)

Le Conseil d'Administration.

PLEIMOUNT PARTICIPATIONS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.163.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 2 mai 2001 à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

I (01771/005/16)

Le Conseil d'Administration.

ADAMAS INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 40.575.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre Société, qui aura lieu le 3 mai 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises.

2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et de l'affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.
4. Réélection des Administrateurs et de KPMG Audit comme Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.
5. Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

I (01666/755/19)

Le Conseil d'Administration.

VALORINVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 11, rue Aldringen.
H. R. Luxemburg B 53.010.

Die Aktionäre der SICAV, VALORINVEST werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

einberufen, welche am Sitz der Gesellschaft am 3. Mai 2001 um 11.00 Uhr über folgende Tagesordnung befinden wird:

Tagesordnung:

1. Billigung des Geschäftsberichtes des Verwaltungsrates sowie des Berichtes des Wirtschaftsprüfers.
2. Genehmigung des Jahresabschlusses mit Anlagen zum 31. Dezember 2000.
3. Entlastung an die Verwaltungsratsmitglieder für das abgelaufene Geschäftsjahr.
4. Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers für eine neue Periode von sechs Jahren.
5. Verschiedenes.

Die Beschlüsse über die Tagesordnung verlangen kein Quorum und werden mit einer einfachen Mehrheit der abgegebenen Stimmen gefasst. Jede Aktie berechtigt zu einer Stimme. Jeder Aktionär kann sich bei der Versammlung vertreten lassen. Vollmachten sind am Sitz der Gesellschaft erhältlich.

I (01725/755/19)

Der Verwaltungsrat.

G.E.H. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 66.872.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 27 avril 2001 à 17.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (01770/005/17)

Le Conseil d'Administration.

SAMOA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 30.375.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 8 mai 2001 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du Commissaire aux Comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires;
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration en vue de la conversion du capital social de la société de francs belges en Euro.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01776/755/20)

Le Conseil d'Administration.

DIAMANTIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 62.038.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 2 mai 2001 à 17.15 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

I (01772/005/16)

Le Conseil d'Administration.

ACTUM S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 44.926.

The shareholders are convened hereby to attend the
ORDINARY MEETING
of the company, which will be held at the head office, on May 2, 2001 at 9.00 a.m.

Agenda:

1. To approve the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor at December 31, 2000.
2. To approve the balance sheet as at December 31, 2000, and profit and loss statement as at December 31, 2000.
3. Despite a loss of more than 75 % of the capital of the company the shareholders have voted the continuation of the company.
4. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending December 31, 2000.
5. Miscellaneous.

I (01773/005/18)

The Board of Directors..

HIORTS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 37.600.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 2 mai 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Conversion de la devise du capital de Francs Français en Euros à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2001, conformément aux conditions d'application de la loi du 10 décembre 1998.
5. Divers.

I (01774/005/18)

Le Conseil d'Administration.

NAGA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 46.487.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 2 mai 2001 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.

3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.

4. Divers.

I (01775/005/16)

Le Conseil d'Administration.

MARENGO INVESTISSEMENTS, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 47.197.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 25 avril 2001 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (00748/534/15)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE FINANCIERE SAKA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.670.

Les actionnaire sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 23 avril 2001 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (00925/795/14)

Le Conseil d'Administration.

KLAR INVESTMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.245.

Les actionnaire sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 26 avril 2001 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 30 septembre 1998, 1999 et 2000
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (00929/795/18)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DE FRELANG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.021.

Les actionnaire sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 23 avril 2001 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (00926/795/16)

Le Conseil d'Administration.

C.M. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.453.

Les actionnaire sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *23 avril 2001* à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (00927/795/15)

Le Conseil d'Administration.

SLS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 17.959.

Les actionnaire sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *24 avril 2001* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (00928/795/15)

Le Conseil d'Administration.

GIOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 79.841.

Les actionnaire sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *26 avril 2001* à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (00932/795/15)

Le Conseil d'Administration.

GRIMINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.370.

Les actionnaire sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *26 avril 2001* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
 4. Démission de tous les administrateurs et du Commissaire aux comptes
 5. Décharge spéciale aux administrateurs pour la période du 1^{er} janvier 2001 à la date de la présente assemblée
 6. Divers
- II (00930/795/16) *Le Conseil d'Administration.*
-

GESTALCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.999.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 26 avril 2001 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1999 et 2000
 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
 4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
 5. Divers
- II (00931/795/17) *Le Conseil d'Administration.*
-

PAN-HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 7.023.

Les actionnaires de PAN-HOLDING S.A. sont convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 24 avril 2001 à 15.00 heures, au siège social de la Société, 7, place du Théâtre, Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration; approbation des situations financières et des comptes au 31 décembre 2000.
2. Affectation des résultats de l'exercice, fixation du dividende et date de mise en paiement.
3. Décharge à donner aux Administrateurs.
4. Réélection d'Administrateurs.
5. Fixation de la rémunération du Conseil pour l'exercice 2000.
6. Réélection du Réviseur d'Entreprises.
7. Divers.

Les titres au porteur pourront être déposés auprès de tout établissement bancaire ou financier agréé par la Société. Les certificats de dépôt et d'immobilisation devront parvenir avant le 19 avril 2001 à la Société, Boîte Postale 408, L-2014 Luxembourg.

Il n'est pas besoin de certificat de dépôt et d'immobilisation pour les actions nominatives.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, les titulaires d'actions nominatives ou au porteur devront informer la Société de leur intention d'y assister avant le 19 avril 2001.

Les actionnaires qui ne pourraient assister personnellement à cette Assemblée, sont priés de s'y faire représenter en faisant parvenir avant le 19 avril 2001 à PAN HOLDING S.A., Boîte Postale 408, L-2014 Luxembourg, une procuration dûment complétée et signée.

II (01243/000/29)

Le Conseil d'Administration.

THIRD AMERICAN INVEST HOLD COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 30.455.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 2 mai 2001 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 2 mars 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (00933/795/15)

Le Conseil d'Administration.

WORDFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.920.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 2 mai 2001 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 1^{er} mars 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (00934/795/15)

Le Conseil d'Administration.

PICAMAR SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.392.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 2 mai 2001 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 2 mars 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (00935/795/15)

Le Conseil d'Administration.

SYNERFIN, Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.574.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *April 25, 2001* at 4.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1998, 1999 and 2000
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915
5. Miscellaneous.

II (00983/795/16)

The Board of Directors.

FARKI INVEST S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.260.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *April 24, 2001* at 5.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2000
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

II (00987/795/14)

The Board of Directors..

COPARCO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 11.914.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 24 avril 2001 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01187/029/19)

Le Conseil d'Administration.

PANALPINA, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxembourg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.
H. R. Luxemburg B 62.625.

Die Aktionäre der PanAlpina SICAV werden hiermit zu einer

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre eingeladen, die am 2. Mai 2001 um 15.00 Uhr in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen mit folgender Tagesordnung abgehalten wird:

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers
2. Genehmigung der Bilanz zum 31. Dezember 2000 sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2000 abgelaufene Geschäftsjahr
3. Beschluss zur Gewinnverwendung
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers
5. Wahl oder Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder
6. Wahl oder Wiederwahl des Wirtschaftsprüfers
7. Information und Beschlussfassung zum Wechsel der Depotbank und des Investmentberaters vorbehaltlich der Zustimmung durch die CSSF
8. Verschiedenes

Die Punkte auf der Tagesordnung unterliegen keiner Anwesenheitsbedingungen und die Beschlüsse werden durch die einfache Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefasst.

Aktionäre, die ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre Depotbank mit der Übersendung einer Depotbestandsbescheinigung, die bestätigt, dass die Aktien bis nach der Generalversammlung gesperrt gehalten werden, an die Gesellschaft zu beauftragen. Die Depotbestandsbescheinigung muss der Gesellschaft fünf Arbeitstage vor der Generalversammlung vorliegen.

II (01703/755/27)

Der Verwaltungsrat.

EFINAT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 49.808.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 23 avril 2001 à 9.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

II (01188/029/20)

*Le Conseil d'Administration.***G.P.G. S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.368.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 23 avril 2001 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

II (01189/029/21)

*Le Conseil d'Administration.***ASIA PACIFIC PERFORMANCE, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 50.269.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 24 avril 2001 à 14.00 heures au siège social de la Société, pour délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
4. Décharge à donner aux Administrateurs
5. Affectation du résultat
6. Nominations statutaires
7. Divers

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'Assemblée et les décisions seront prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours ouvrables avant la date fixée pour l'Assemblée.

II (01262/755/23)

*Le Conseil d'Administration.***INTERPARTICIPATIONS, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.709.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 24 avril 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01190/029/19)

*Le Conseil d'Administration.***INVECOLUX A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 25.005.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 25 avril 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01191/029/19)

*Le Conseil d'Administration.***SINOPIA GLOBAL FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 64.246.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders will be held at the registered office of the Company on April 25, 2001 at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of the Directors and of the report of the Authorized Independent Auditor.
2. Approval of the annual accounts and appropriation of the results as at December 31, 2000.
3. Directors' fees.
4. Declaration of an annual dividend.
5. Discharge to be granted to the Directors for the proper performance of their duties for the period ended December 31, 2000.
6. Re-election of the Directors and of the Authorized Independent Auditor for the ensuing year.
7. Any other business.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda and that the decisions will be taken at the simple majority of the shares present or represented at the Meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy.

II (01235/755/24)

*By order of the Board of Directors.***MALIFRA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.172.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 24 avril 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01192/029/19)

*Le Conseil d'Administration.***TERANIM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 17.237.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 24 avril 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01193/029/19)

*Le Conseil d'Administration.***MONTEREY TRUST, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 7.553.

The

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of MONTEREY TRUST, SICAV will be held at its registered office in Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy, on 24 April 2001 at 3.00 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

1. Presentation of the directors' report and of the audit report.
2. To approve the statement of net assets and the statement of changes in net assets for the year ended 31 December 2000.
3. To discharge the directors with respect to their performance of duties during the year ended 31 December 2000.
4. To elect the directors and the auditor to serve until the next annual general meeting of shareholders.
5. Any other business

The shareholders are advised that no quorum for the statutory general meeting is required and that decisions will be taken by the majority of the shares present or represented at the meeting.

In order to take part at the meeting of 24 April 2001, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the offices of BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

The registered shareholders who would like to be present at the meeting are kindly requested, for organisational purposes, to inform the Company at least five clear days before the meeting (by letter or form of proxy) of their intention to attend.

II (01442/755/25)

*The Board of Directors.***COPLA-CONSORTIUM DE PLACEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 27.838.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 24 avril 2001 à 14.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01194/029/19)

*Le Conseil d'Administration.***LUBELIM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.799.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 24 avril 2001 à 14.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01195/029/19)

*Le Conseil d'Administration.***BULAXIE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 45.090.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 24 avril 2001 à 14.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers

II (01317/005/15)

*Le Conseil d'Administration.***LOOFINLUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.798.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 24 avril 2001 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01196/029/19)

Le Conseil d'Administration.

EAGLE INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 45.167.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 42, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, le 26 avril 2001 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01239/029/19)

Le Conseil d'administration.

COLUGEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.154.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 26 avril 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

II (01240/029/20)

Le Conseil d'administration.

WIBEL, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 13.489.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra dans les bureaux de S.F.C. REVISION, 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, le mercredi 25 avril 2001 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport des liquidateurs et présentation des comptes de la liquidation;
2. Nomination d'un commissaire de vérification des comptes de la liquidation.

II (01325/546/13)

Les liquidateurs.

UNALUX, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 53.048.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 26 avril 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01241/029/19)

*Le Conseil d'administration.***FANT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 45.770.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 avril 2001 à 12.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. nomination du Commissaire de surveillance;
- g. délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
- h. divers.

II (01242/045/19)

*Le Conseil d'Administration.***G.A.B.N.B. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 32.516.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 24 avril 2001 à 16.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

II (01320/005/15)

*Le Conseil d'Administration.***FINANCIERE BPP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.916.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le jeudi 26 avril 2001 13.00 heures au siège social

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2000.
2. Approbation du bilan et du compte de perte et profits au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nomination statutaire.
5. Divers.

II (01263/755/16)

Le Conseil d'Administration.

QUINSA, QUILMES INDUSTRIAL, Société Anonyme.

Registered office: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 32.501.

Dear Shareholders,

You are cordially invited to attend an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders of QUILMES INDUSTRIAL, Société Anonyme («QUINSA» or the «Company») which will be held at DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69 route d'Esch, L-1470 Luxembourg at 11.00 a.m., local time, on *April 25, 2001*.

The Extraordinary General Meeting will be held to consider and vote upon the proposed capital restructuring of the Company (the «Transaction») in one resolution covering all items of the agenda set forth below. The agenda of the Meeting is as follows:

Agenda:

1. Split of the ordinary shares of QUINSA by ten and rename such shares as Class A shares, such that each ordinary share outstanding will become ten Class A shares;
2. Conversion of all non-voting preferred shares into voting shares (with one vote per share) on a one-for-one basis and renaming such shares as Class B shares and cancellation of the class of non-voting preferred shares;
3. Adjustment of the rights to dividends and liquidation proceeds of each class of shares so that each Class B share shall have dividend rights and rights to the proceeds of liquidation equal to ten times the rights of each Class A share;
4. Permit conversion of Class A shares into Class B shares upon request of holders of Class A shares during the period of July 1 to July 18, 2001 and then during a similar period every year thereafter and determination of limitations on conversion of Class A shares into Class B shares;
5. Amend Article 5 of the Articles of Incorporation of the Company to restate the previously existing provision relating to the authorized capital and inter alia to waive preferential subscription rights of shareholders to subscribe for further issues of Class A shares or Class B shares within the limits of the authorized share capital for a new 5 year period.
6. Amend the Articles of Incorporation, in particular, Articles 5 and 7, to reflect the foregoing resolutions.

The Extraordinary General Meeting will be validly convened only if at least 50% of the ordinary shares issued and outstanding and at least 50% of the non-voting preferred shares issued and outstanding are present or represented at such meeting. In the event of a lack of quorum in either class, the meeting will be reconvened for a date at least one month later, and at such reconvened meeting no quorum will be required for valid deliberation.

At the meeting, each class of shares will vote separately as a class. Resolutions will be validly adopted if approved by a two-thirds majority of the ordinary shares present or represented at the meeting and by a majority of two thirds of the non-voting shares (which will, in accordance with Luxembourg law, have full voting rights in this Extraordinary General Meeting) present or represented at the meeting. Under the terms of the Deposit Agreement pursuant to which the Company's ADSs were issued, (and which will, in accordance with the Deposit Agreement, have full voting rights in this Extraordinary General Meeting), holders of the Company's ADSs will be entitled to vote along with holders of the preferred shares.

The full text of the resolutions, proxy statement and general information relating to this Extraordinary General Meeting of Shareholders may be inspected and copies thereof may be obtained without cost at the registered office of the Company, at BANQUE PRIVEE QUILVEST 243, boulevard Saint-Germain, Paris 7^e or at DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Holders of bearer shares who wish to attend this meeting and to vote must deposit their shares with banks or financial institutions in Luxembourg or abroad or at the registered office of the Company before April 17, 2001. Holders of registered shares must advise the company whether they intend to attend the meeting and proxies must be deposited at the registered office before such date. If the meeting is reconvened, proxies submitted for the first meeting will remain valid.

The notice for this meeting is given in accordance with Article 18 of the Articles of Incorporation.

By order of the Board of Directors

C. Hoffmann

Secretary General

II (01462/000/56)

AUSTRIA CORPORATION, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 14.835.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le lundi 23 avril 2001 à 10.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2000.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nomination statutaire.
5. Divers.

II (01266/755/17)

*Le Conseil d'Administration.***FORTIS LUX FINANCE, Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.225.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 25 avril 2001 à 10.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01273/029/19)

*Le Conseil d'Administration.***HARLSTONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 45.099.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 24 avril 2001 à 10.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (01318/005/16)

*Le Conseil d'Administration.***WELLFLEET, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 71.787.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre Société, qui aura lieu le 24 avril 2001 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Réviseur d'Entreprises agréé.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et de l'affectation des résultats.
3. Décharge aux Administrateurs.
4. Réélection des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises agréé pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.
5. Divers.

Les décisions concernant les points de l'ordre du jour requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

II (01308/755/20)

Le Conseil d'Administration.

ZONECLAMP LTD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 16.189.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 24 avril 2001 à 10.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (01321/005/16)

Le Conseil d'Administration.

DORAZINE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 45.096.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 24 avril 2001 à 13.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers

II (01322/005/16)

Le Conseil d'Administration.

WIBEL, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 13.489.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra dans les bureaux de S.F.C. REVISION, 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, le mercredi 25 avril 2001 à 15.30 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du commissaire de vérification des comptes de la liquidation;
2. Décharge aux liquidateurs et au commissaire;
3. Clôture de la liquidation;
4. Divers.

II (01326/546/15)

Les liquidateurs.

MORISSON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 75.790.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 27 avril 2001 à 14.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01346/755/18)

Le Conseil d'Administration.

MAGIC FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 75.789.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 27 avril 2001 à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01347/755/18)

Le Conseil d'Administration.

NETRIMO FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.241.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 25 avril 2001 à 10.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2000.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
5. Nominations statutaires.

II (01393/755/18)

Le Conseil d'Administration.

WHY NOT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 75.796.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 27 avril 2001 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01348/755/18)

Le Conseil d'Administration.

HORFUT S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 77.953.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 27 avril 2001 à 11.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration de convertir le capital social de la société de LUF en Euro dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998;
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01349/755/19)

Le Conseil d'Administration.

CREACTION 4, Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 77.944.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 27 avril 2001 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration de convertir le capital social de la société de LUF en Euro dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998;
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01350/755/19)

Le Conseil d'Administration.

STANDALL HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 53.346.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 avril 2001 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01401/696/16)

Le Conseil d'administration.

FINBELUX S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 77.948.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 27 avril 2001 à 14.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration de convertir le capital social de la société de LUF en EURO dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social

II (01440/755/20)

Le Conseil d'Administration.

BB BONDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 45.617.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 24 avril 2001 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration.
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises.
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
4. Décharge à donner aux Administrateurs.
5. Affectation du résultat.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

Les actionnaires sont informés que l'assemblée générale n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, devront réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour pouvoir assister à l'assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social cinq jours francs avant la date fixée pour l'assemblée.

II (01441/755/22)

Le Conseil d'Administration.

IMMO REAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 27.329.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 26 avril 2001 à 16.00 heures au siège social

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2000.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000 et affectation des résultats
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.

II (01494/755/15)

Le Conseil d'Administration.

LLL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 75.202.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 23 avril 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Fixation de la date de la clôture de l'exercice au 30 avril de chaque année
2. Ecourter exceptionnellement l'exercice en cours du 1^{er} janvier 2001 au 30 avril 2001

3. Modification de la date de la réunion de l'Assemblée générale statutaire pour la porter à partir de l'année 2001 au troisième lundi du mois de septembre à 14.00 heures

4. Modification afférente des articles 14 et 16 des statuts

II (01449/029/17)

Le Conseil d'administration.

JORDANUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 14.033.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 26 avril 2001 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social

II (01457/755/18)

Le Conseil d'Administration.

WTC SOPHIA ANTIPOLIS S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.586.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on April 24, 2001 at 1.30 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2000
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Statutory Appointment
5. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg Law on commercial companies of August 10, 1915
6. Miscellaneous

II (01495/795/17)

The Board of Directors.

PARTIDIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 15.262.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 26 avril 2001 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaires aux Comptes,
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration de convertir le capital social de la société de BEF en EURO dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social

II (01458/755/20)

Le Conseil d'Administration.

LION-INTERACTION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.100.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 25 avril 2001 à 11.00 heures dans les bureaux de BISYS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 19-21, route d'Arlon, L-8009 Strassen avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du rapport annuel et des comptes de l'exercice clôturé le 31 décembre 2000.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises.
5. Renouvellement du mandat des Administrateurs.
6. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises.
7. Divers.

Les actionnaires sont invités à déposer leurs actions au siège social de la société, en vue de participer à l'Assemblée, au plus tard 3 jours francs avant la date de l'Assemblée où elles resteront bloquées jusqu'à l'issue de l'Assemblée.

Les procurations sont à adresser au siège social avant le 20 avril 2001.

II (01459/755/22)

Le Conseil d'Administration.

SINBELUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 77.968.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 27 avril 2001 à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration de convertir le capital social de la société de LUF en EURO dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social

II (01461/755/20)

Le Conseil d'Administration.
